

**L'APPORT ESSENTIEL D'YVES SCHWARTZ ET DE LA
DEMARCHE ERGOLOGIQUE
AUX QUESTIONS D'UN ECONOMISTE**

Renato Di Ruzza

A ma connaissance, bien peu d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs ont quitté leur université ou laboratoire d'affectation pour venir travailler avec Yves Schwartz et son équipe à Aix en Provence, et y sont restés durablement. Je suis de ceux-là, depuis une vingtaine d'années, et je me permets dans ce témoignage de rappeler les raisons qui m'ont conduit à le faire. Cette petite histoire personnelle illustre en effet à la fois l'attractivité d'Yves Schwartz et de son équipe, et la possible multiplicité des motivations qui peuvent conduire à penser que la démarche ergologique n'est réservée ni aux seuls philosophes, ni aux seuls analystes du travail.

Deux questionnements sont en effet à l'origine de mon souhait de me voir accepter dans ce « bazar » (pour reprendre le joli mot de Jacques Duraffourg) que constituait alors l'équipe « Analyse pluridisciplinaire des situations de travail, APST » : est-il possible de définir un « point de vue du travail en économie politique » ? Et que faire de la « cohérence interne des théories économiques » ?

La question de savoir ce qu'est exactement « le point de vue du travail » dans l'analyse économique et sociale a surgi dès qu'a commencé ma collaboration avec l'institut de recherche confédéral de la CGT (Institut syndical d'études et de recherches économiques et sociales, Iseres). Comme je le rapporte dans l'ouvrage que j'ai écrit avec Joseph Halevi (2003), cette collaboration entre des universitaires et des syndicalistes nous obligeait à faire l'effort d'imaginer un

nouveau type de recherche, qui ne soit ni la reproduction pure et simple de la recherche académique, ni l'illustration ou la validation de positions et de propositions préalablement définies par des instances extérieures à la recherche. C'est après de nombreuses discussions que l'idée fut lancée en 1982-1983 : puisque la CGT est la Confédération générale « du travail », les recherches menées par l'Iseres devraient être réalisées « du point de vue du travail », étant entendu que ce « point de vue du travail » ne saurait se définir ni comme « le point de vue de la CGT », ni comme « le point de vue de la classe ouvrière », ni même comme « le point de vue des travailleurs ». Ce qu'il ne fallait pas faire était à peu près clair, quoique nous étions bien obligés d'établir le dialogue entre les savoirs universitaires que nous portions et les savoirs syndicaux des militants. Par contre, ce qu'il fallait faire l'était beaucoup moins, d'autant que les premières recherches, commandées par le Bureau confédéral de la CGT, portaient sur « la conjoncture économique », « l'inflation » et « les restructurations industrielles ». Que pouvait bien être ce « point de vue du travail » sur ces questions ? Les réponses que nous avons apportées à cette interrogation ressortissaient d'un pragmatisme simple et d'une volonté constante d'être en décalage avec les hypothèses académiques traditionnelles, quels que soient par ailleurs leurs fondements théoriques :

- quel est le rôle des luttes sociales, des grèves, des revendications, bref, de la « lutte des classes », dans la conjoncture économique, et en quoi permettent-elles de mieux comprendre cette conjoncture, voire de l'interpréter autrement ?

- en quoi l'inflation est-elle la manifestation pathologique de changements plus ou moins profonds et brutaux qui affectent le contenu du travail, et comment lier théoriquement monnaie et travail, autrement que par l'intermédiaire de la mesure d'une quantité de travail abstrait ?

- comment le travail, dans ce qu'il a de plus concret, intervient-il dans la structuration industrielle, n'est-ce pas lui qui « donne structure » aux industries, et ce qu'il est convenu d'appeler les « restructurations industrielles » (fusion, absorption, délocalisation, etc.) n'accompagnent-elles pas une déstructuration du travail (la « crise du travail ») ?

Je ne suis toujours pas très sûr qu'il s'agissait là des « bonnes » questions à poser pour faire l'analyse de ces problèmes « du point de vue du travail », et encore moins que nous leur avons apporté les « bonnes » réponses. Mais, en tout état de cause, le lièvre était levé : est-il possible de faire « une autre économie politique », qui parte du « point de vue du travail », et qui n'exclue aucun champ habituellement considéré comme relevant de la discipline ? Nous avons tenté, avec Gérard de Bernis, Marc Bartoli et Bernard Drugman entre autres, de traiter cette question dans nos enseignements de maîtrise et de 3^{ème} cycle à la faculté de sciences économiques de Grenoble, sans qu'il soit vraiment possible d'aboutir, autrement qu'en « révérence » à la « critique de l'économie politique » et qu'en référence à Karl Marx (c'était peut-être l'inverse d'ailleurs !). Nous sentions bien, et sur ce point Marc Bartoli a joué un rôle essentiel, que c'était ailleurs que « dans » l'économie politique qu'il fallait en traiter, qu'il s'agissait d'une question philosophique et épistémologique redoutable à laquelle nos études ne nous avaient pas préparés, et qu'il fallait nous rapprocher de ceux qui, certainement sur d'autres bases et avec d'autres préoccupations, se posaient les mêmes types de problèmes et tentaient d'y apporter des réponses. Yves Schwartz et les membres de l'équipe de l'APST étaient de ceux-là, et un rapprochement avec eux apparaissait indispensable, d'autant que ma nomination dans une Université parisienne en 1990 limitait voire entravait toute velléité de penser autrement la « science économique »¹.

L'autre questionnement, portant sur « la cohérence interne des théories », a une origine un peu différente, puisqu'il renvoie à ma thèse d'Etat (1976), et plus généralement à l'ambiance intellectuelle régnant parmi les économistes durant les années 1960-80, marquée par la « critique interne ». Foisonnaient à cette époque les démonstrations

¹ Au hasard des lectures récentes, j'ai trouvé une citation qui montre que l'enjeu d'une telle reformulation de l'économie politique garde toute son actualité : « *Il faut remplacer l'économie politique du travail mort, c'est-à-dire du capital et de la propriété, par une économie politique du travail vivant, partout où la nécessité de l'émancipation humaine est en jeu, et ce afin d'approcher d'une forme d'organisation raisonnable du bien commun* ». Oskar Negt (2007, p. 190), cité par Alexis Cukier (2017, p. 5)

de l'incohérence de la théorie néoclassique du capital et de la répartition, ou de la théorie marxienne de la transformation des valeurs en prix de production, sans pour autant que les néoclassiques cessent d'être néoclassiques et les marxistes marxistes. C'était l'époque où fleurissait l'axiomatisation de « la » théorie économique, avec l'utilisation des instruments les plus récents des mathématiques (théories des ensembles et des matrices, théorèmes du point fixe, etc.), qui à mon sens ne démontrait qu'une chose : dès que l'on s'attachait à la rigueur logique du discours théorique (et l'axiomatisation garantit cette rigueur), il n'en reste quasiment rien. Nous en avons rapporté quelques démonstrations, sous forme littéraire, dans le premier chapitre de l'ouvrage *De l'économie politique à l'ergologie*, et tout ceci est archi connu depuis plus de quarante ans. Je le dis souvent aux étudiants : s'il fallait enseigner uniquement ce qui, en économie politique, est rigoureux du point de vue de la logique, quelques heures suffiraient largement. Et pourtant, à l'image de ces néoclassiques qui demeurent néoclassiques et de ces marxistes qui continuent d'être marxistes, je persistais comme les autres économistes à enseigner pendant des dizaines et des dizaines d'heures des théories incohérentes.

D'où la question : comment et pourquoi une « discipline », l'économie politique, a-t-elle pu survivre, se développer, et même prétendre devenir « science économique », alors que depuis 250 ans, elle répète des théories incohérentes ? On peut en rire. Mais, en règle générale, les économistes ne sont ni des escrocs ni des demeurés. S'ils peuvent penser (et agir) ainsi, c'est que le mode d'élaboration et d'utilisation des connaissances économiques les conduit à le penser, et il s'agit là encore d'une question philosophique et épistémologique redoutable. Un rapprochement était dès lors indispensable avec ceux qui s'interrogent sur l'épistémologie des sciences humaines et sociales, et parmi eux, le centre d'Aix en Provence, avec d'abord Gilles-Gaston Granger et ensuite avec Yves Schwartz et l'APST, m'a semblé incontournable.

En quoi donc ma présence à Aix en Provence, et donc mon initiation à la démarche ergologique, ont contribué à faire évoluer le traitement de ces deux questions ?

Je commencerai par une bizarrerie. En venant à Aix en Provence, j'étais tout près et tout prêt d'abandonner la seconde question (la cohérence interne) pour me consacrer exclusivement à la première (le point de vue du travail), à la fois parce que je considérais que le problème de la cohérence interne des théories intéresserait moins les membres de l'équipe APST, et parce qu'il y a suffisamment de choses compliquées à examiner sur le point de vue du travail pour ne pas en ajouter. Et en cours de route, en réfléchissant sur « le point de vue du travail », je me suis rendu compte que les deux questions n'en faisaient qu'une.

Intuitivement, il apparaît clairement que traiter de la cohérence interne revient à évaluer la pertinence d'une théorie « du point de vue de la logique ». Ce constat conduit inévitablement à comparer un point de vue qui n'existe pas (ou si peu) en économie politique, mais que nous considérons comme efficace dans la compréhension et la transformation du monde, le point de vue du travail, et un point de vue qui existe, fortement même, mais qui n'a aucune efficacité, celui de la logique. De là peuvent surgir beaucoup d'autres questions : qu'est-ce qu'un « point de vue » ? Existe-t-il d'autres points de vue que celui du travail et celui de la logique ? Pourquoi sont-ce ces deux là qui s'imposent ici, alors que d'autres possibles ne sont ni explicités ni revendiqués ? Et plus précisément pour mon propos : n'est-ce pas l'impossibilité de respecter le point de vue de la logique qui rend nécessaire de définir et d'utiliser le point de vue du travail en économie politique ?

Une seconde bizarrerie précise ces questions. J'aurais pu, j'aurais même dû, prendre conscience plus tôt que la question du point de vue du travail et celle de la cohérence interne ne faisaient qu'une. Je fais souvent référence à un ouvrage de Nicolas Boukharine, écrit en 1914 et publié en 1919, *L'économie politique du rentier* (1965). Et je dois dire que c'est la lecture de cet ouvrage qui m'a convaincu qu'en économie politique, on pouvait analyser tous les champs traditionnellement couverts par cette discipline « du point de vue du travail ». Pas seulement des choses concernant le travail donc, mais aussi des choses qui apparemment en sont fort éloignées, comme la consommation, le commerce extérieur, la monnaie, le taux de change, etc. C'est en effet Boukharine qui, pour la première fois, distingue

dans l'histoire de l'économie politique les théories qui adoptent « le point de vue de la production » et les théories qui adoptent « le point de vue de la consommation », et qui montre par exemple comment Marx parle de la consommation « du point de vue de la production » et comment les néoclassiques parlent de la production « du point de vue de la consommation » : en gros, pour le premier, la consommation est d'abord production de forces de travail, alors que pour les seconds, la production est d'abord une consommation de facteurs. Il se trouve que dans le même ouvrage, Boukharine, pour la première fois également, démontre l'incohérence interne de la théorie néoclassique (plus précisément de la théorie autrichienne), et fait donc intervenir « le point de vue de la logique ». Et il le fait de façon explicite :

« Certes, quand on estime que seule la théorie de classe du prolétariat est objectivement juste, il suffit alors, à strictement parler, de découvrir le caractère bourgeois de la théorie en question pour la rejeter. (...). Toutefois, il est évident que cette justesse doit être démontrée par l'affrontement des idéologies entre elles, par la critique logique des théories qui nous sont hostiles. La caractéristique sociologique d'une théorie ne nous dispense donc nullement du devoir de la combattre sur le terrain de la critique logique proprement dite. Il en va de même pour la critique de la méthode. Constaté que le point de départ des fondements méthodologiques est erroné renverse évidemment tout l'édifice théorique. Cependant, la controverse idéologique exige que la fausseté de la méthode soit démontrée par l'erreur des conclusions partielles du système, en quoi l'on peut recourir soit aux contradictions internes de tout le système, soit à son imperfection, à son incapacité organique à saisir et à expliquer toute une série de phénomènes qui concerne la discipline en question » (p. 14).

La liaison que fait Boukharine entre les deux questions est quasi évidente : en démontrant que les théories fondées sur le point de vue de la consommation sont incohérentes, il conforte celles fondées sur le point de vue de la production. Mais il ne se pose jamais le problème de savoir pourquoi les théories incohérentes perdurent, deviennent dominantes, voire ont une certaine efficacité sociale, ne serait-ce qu'an plan idéologique et dans la conduite des comportements. Ce sont les discussions avec Yves Schwartz souvent en séminaires de recherche mais également à l'occasion du cours de

Master intitulé « Epistémologie et épistémologie » qui ont permis de mieux cerner tous ces questionnements.

Au cœur de ces discussions figurait principalement le « Dispositif dynamique à trois pôles » (DDTP).

En contrepoint des disciplines épistémiques (sciences des objets inertes, parmi lesquelles la physique sert souvent d'exemple) qui accouplent notamment dans l'expérimentation des théories parfaitement cohérentes et une réalité préalablement définie sans ambiguïté, et de ce que voudrait faire la « science économique » sans jamais y parvenir, avec ce dispositif, la démarche ergologique m'a semblé proposer un mode de couplage qui a pour caractéristique paradoxale à la fois d'être cohérent et d'admettre les incohérences.

Il est cohérent en ce sens qu'il accouple, dans le « dialogue socratique à double sens », des choses accouplables, c'est-à-dire comparables, commensurables, de même nature, autrement dit des savoirs : appelons-les par tradition les « savoirs institués », formalisés et conceptualisés en extériorité par les « disciplines » concernées, et les « savoirs investis », dont sont obligatoirement porteurs les protagonistes des activités humaines. Il n'est peut-être pas nécessaire de s'attarder sur des aspects bien connus, sur lesquels Yves Schwartz a écrit des centaines de pages et qu'il approfondit encore et toujours ; je voudrais juste insister rapidement sur quelques uns de ces points :

- la démarche ergologique ne prétend aucunement fournir « la », ni même « une », théorie des activités humaines (et encore moins du travail) ; d'une certaine manière, et notamment par l'intermédiaire de ce qu'il est convenu d'appeler le DDTP, elle est sinon entièrement du moins principalement la théorie d'un processus de couplage ;
- dans ce cadre, aussi bien les savoirs investis que les savoirs institués sont des savoirs incomplets, partiels, dénaturés, ayant de fortes chances de porter sur des objets différents de ceux qu'ils visent ; ce n'est que dans le processus de couplage que s'élabore une « production de connaissances » pertinente et efficace sur les activités humaines ;

- ce processus de couplage repose sur une vision particulière des savoirs existants dans les sociétés humaines : commensurables, non hiérarchisables, s'interpellant et s'alimentant les uns les autres, ce qui conduit obligatoirement à l'inconfort intellectuel et à l'in-discipline.

D'autres points ont été approfondis au cours des discussions. Je partirais d'une proposition qui me paraît importante : dans la démarche ergologique, le processus de couplage, formalisé donc par le DDTP, est premier par rapport à toute autre considération qui viserait à édicter des normes concernant la production de connaissances. Ce qui ne veut pas dire que ces normes n'existent pas ; elles existent et elles jouent. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'elles doivent être ignorées ou systématiquement bafouées. Cela veut simplement dire que c'est tendanciellement le processus de couplage qui dicte quelles sont les normes qui peuvent jouer et comment elles doivent jouer. Il en est ainsi de la logique et de sa forme mathématisée : alors qu'elle prédomine dans les « sciences épistémiques », elle n'est plus dominante dans l'indiscipline ergologique qui peut très bien admettre les incohérences internes.

Le processus de couplage ergologique, à savoir le DDTP, comporte en effet un certain nombre d'aspects qui apparaissent comme autant d'exigences méthodologiques.

La première me semble être la suivante : les savoirs qui sont mis en dialogue, bien qu'ils soient homogènes dans leur nature, répondent à des rationalités multiples. Yves Schwartz a souvent mis cet aspect en évidence en commentant les deux graphiques représentant l'ordre théorique et l'ordre réel de l'activité d'une opératrice : le premier répond indubitablement à une rationalité « scientifique », élaborée « logiquement » par les ingénieurs du bureau des méthodes ; le second répond certainement à une autre rationalité, beaucoup plus énigmatique, dans laquelle la logique n'est pas forcément absente, mais qui fait appel à une renormalisation permanente et singulière mettant en jeu des éléments qui vont du plus biologique au plus culturel, du plus conscient au plus inconscient. Cette « autre rationalité » pose en effet immédiatement la question de savoir qui la pense : la réponse est claire, c'est « le corps-soi ». Quitte

à simplifier abusivement, je considère que ce « sujet » particulier n'a aucune raison de respecter les règles de la logique traditionnelle, et qu'il serait même contradictoire de faire l'hypothèse qu'il les respecte (aurait-on besoin d'un « corps-soi » qui « rationalise » si la rationalité renormalisatrice respectait les mêmes règles que la rationalité antécédente?). Autrement dit, si l'on accepte de généraliser cet exemple, le « dialogue des savoirs » exige de considérer sur le même plan les savoirs respectant les règles de la logique (institués), et les savoirs investis, mis en œuvre dans les renormalisations singulières en cours d'activité par le « corps-soi », et n'ayant aucune raison a priori de respecter les mêmes règles. C'est à mon sens la raison essentielle qui permet de comprendre pourquoi le processus de couplage ergologique peut conduire à produire des connaissances que j'ai qualifiées d'« a-logiques », et qui illustrent parfaitement ce que « l'inconfort intellectuel » veut dire.

Une deuxième exigence a attiré mon attention. Les concepts, qu'ils soient plus ou moins élaborés, ne prennent consistance et ne sont définis que dans un champ pluriconceptuel précis et structuré (c'est la « concaténation » dont parle Yves Schwartz après Granger). Or, ce qui me semble vrai pour le dialogue entre les « savoirs institués » me semble également vrai pour la mise en dialogue entre ces derniers et les « savoirs investis » qui sont eux aussi porteurs de concepts qui ne prennent leur signification que dans le champ pluriconceptuel dans lequel ils s'insèrent. Les choses se compliquent car le champ pluriconceptuel de ce dernier type de savoir est intimement lié au champ des activités dans lesquelles ils sont investis².

Ce sont ces deux exigences qui m'ont permis de réévaluer l'apport que pouvait constituer Ludwig Wittgenstein pour la démarche ergologique.

² Je prends souvent l'exemple du concept de rabot qui n'a pas beaucoup de signification pour le menuisier-ébéniste qui utilise dans son activité professionnelle la varlope, le riflard, le bouvet, le feuilleret, le guillaume, etc. ; ce n'est pas qu'il est incapable de concevoir ce qu'ont en commun ces différents outils (usiner le bois en faisant des copeaux), c'est parce que dix fois par jour, il a besoin d'en parler sans les confondre.

A mon arrivée à Aix en Provence, j'ai été un peu surpris, et déçu, que Wittgenstein ne fasse pas partie du système de références de la démarche ergologique, et à chaque fois que j'ai posé une question à ce sujet, les réponses m'ont laissé assez insatisfait. Pourtant, je persiste à penser, et tous les débats avec Yves Schwartz m'y encouragent, que ses thèses sur le langage peuvent nous aider et nous conforter.

Je partirai d'une définition que donne Wittgenstein dans son ouvrage *Recherches philosophiques* (1975) (§§ 23-24, d'où sont tirées toutes les citations). Après avoir récusé l'idée qu'il puisse exister quelque chose qui permettrait de parler de « langage » en général, il introduit la notion de « jeu de langage » : « *Le mot « jeu de langage » doit faire ressortir ici que le parler du langage fait partie d'une activité ou d'une forme de vie* ».

Le premier commentaire que je ferai de cette « définition » est qu'elle n'en est pas une. Comme Yves Schwartz, Wittgenstein est un adepte des « concepts flous » (en tendance, à 90%, etc.), et comme lui (ce qui est la preuve, je le répète souvent à mes étudiants, de la haute cohérence de leur pensée), il n'en définit aucun précisément. Si les concepts sont flous, il est en effet inutile, impossible, voire contradictoire de prétendre en donner une définition qui les fige. C'est pourquoi, poursuit Wittgenstein, expliquer un concept, ce ne peut être que montrer les exemples de son utilisation, décrire les situations où il est en fonction, car ce qui importe dans un concept, ce ne sont pas ses limites abstraitement posées, c'est-à-dire fictivement imposées, ce n'est pas sa prétendue forme, ce sont ses déformations, ses variations, ses capacités d'extension dans ses usages effectifs (cf. sur ce point l'ouvrage de Dominique Lecourt (1982), *L'ordre et les jeux*). Si l'on réfléchit à la manière dont sont utilisés dans la démarche ergologique les concepts d'activité et de travail, d'entité collective relativement pertinente, par exemple, on voit les rapprochements devenir évidents.

Mon second commentaire porte sur « les formes de vie ». Les exégètes de Wittgenstein ont beaucoup insisté à la fois sur le fait qu'un jeu de langage fait partie d'une forme de vie et sur le caractère énigmatique de ce dernier concept (cf. par exemple Gilles-Gaston Granger (1969) dans son *Wittgenstein*). Mais je n'ai pas trouvé grand-chose sur l'équivalence qui apparaît dans la citation entre « activité »

et « forme de vie ». Si cette équivalence est admise, et nonobstant le flou de ces deux concepts, cela devrait pouvoir nous intéresser. En effet, un jeu de langage ne peut pas être considéré comme un ensemble de règles purement linguistiques, ou encore comme quelque chose exprimant une sorte de « vécu existentiel » dont il serait issu « par reflet ». Un jeu de langage « fait partie » d'une activité, il en est constitutif, et il serait malvenu de prétendre décrire et a fortiori comprendre un jeu de langage sans décrire et/ou comprendre l'activité dont il fait partie. C'est ainsi que lorsque Wittgenstein dit que la signification d'un mot ou d'un concept, c'est son usage, il ne faut pas entendre par usage sa « concaténation » dans un champ pluriconceptuel structuré, mais son usage dans l'activité elle-même. Et Wittgenstein va même plus loin, puisqu'il renverse la donne en incluant l'activité « dans » le jeu de langage : « *J'appellerai aussi l'ensemble, constitué par le langage et les activités dans lesquelles il est entrelacé, le jeu de langage* ». On comprend dès lors qu'à l'exemple de Marx qui disait dans *L'idéologie allemande* que « *l'une des tâches les plus difficiles à laquelle est confrontée la philosophie est de descendre du monde de la pensée dans le monde réel* », Wittgenstein affirme le mot d'ordre : « *Retournons au sol rocailleux* ».

En complément de ces deux commentaires, deux points de la philosophie de Wittgenstein sont à souligner.

1. Comme tous les jeux, chaque jeu de langage a ses règles. Mais que sont ces règles ? se demande Wittgenstein : « précises ? », « déterminées ? », « absolument et strictement prescriptives ? ». Et il montre que généralement, de telles règles ne peuvent pas exister. Elles laissent toujours une « marge d'indétermination », un « espace d'équivoque », une « possibilité de doute », ouvrant ainsi la voie, même s'il n'utilise pas le terme, à une « renormalisation » potentielle du jeu de langage (constitué, rappelons-le, par un langage et l'activité dans laquelle il s'inscrit).

2. Naturellement, il est possible d'imaginer des jeux de langage régis par des règles « absolument et strictement prescriptives ». La logique est de ceux-là. Mais elle n'est qu'un de ceux-là, jeu de langage parmi d'autres, défini également par une activité singulière et spécifique (l'activité « épistémique » ?), et croire en sa perfection et en sa

supériorité, qui l'investiraient de l'autorité d'édicter « la règle de toutes les règles » est une mystification. Autrement dit, le « point de vue de la logique » dont j'ai parlé au début n'a aucune raison d'être le point de vue structurant voire dominant, même dans l'élaboration et la production de savoirs et de connaissances.

Comme on peut le constater, ce détour nous ramène à nos interrogations et à nos problèmes. Outre qu'il nous donne une clef de « l'a-logisme » des discours économiques, il nous permet, par l'intermédiaire du concept de jeu de langage, de mieux aborder la question de ce que nous avons nommée « le point de vue du travail ».

Je crois que nous serons tous facilement d'accord sur ce que j'ai dit au début : le point de vue du travail n'est ni le point de vue des travailleurs, ni le point de vue des organisations qui les représentent institutionnellement. Mais quel est-il positivement ? C'est cette question qui nécessite quelques précisions.

L'expression « point de vue du travail » fait partie de l'héritage légué par les origines du dispositif qui devait conduire à l'aventure ergologique : le travail comme objet d'analyse était au centre des préoccupations comme le montrent le titre de la thèse d'Yves Schwartz et la signification du sigle APST. Il n'est dès lors pas étonnant que des ergonomes comme Duraffourg aient pris une place prépondérante dans le développement du dispositif, et qu'Yves Schwartz puisse considérer que l'ergonomie est une « propédeutique » de la démarche ergologique. Dans ce cadre en effet, on peut comprendre ce que signifie « le point de vue du travail », expression commode et adéquate qui revendique d'une part la nécessité d'étudier le travail d'autrui non pas en extériorité, mais en tenant compte des savoirs issus de l'expérience même du travail, et d'autre part la conscience de ce que ce point de vue peut avoir de contradictoire avec d'autres points de vue qui circulent dans l'entreprise.

Dans un texte écrit avec Francis Dupont (« A quoi sert l'analyse de l'activité ? A travailler le point de vue du travail », non publié et non daté), Duraffourg explicite parfaitement cette démarche, en montrant que le point de vue du travail est un double choix : choix d'un lieu pour voir et choix d'une réalité à faire voir. En même temps,

comme le suggère son titre, ce texte nous dit avec force que ce qui est à voir et à faire voir, ce n'est pas n'importe quel travail, le « travail comme ça », le travail tel qu'il est considéré par les divers protagonistes qui y contribuent ; ce qui est au centre, c'est « l'activité de travail », « le travail comme activité humaine », « le travail analysé par l'activité ». Cette précision, évidemment méthodologiquement essentielle, démontre à mon sens que « le point de vue du travail » et « le point de vue de l'activité (de ceux qui travaillent) » se confondent, et que s'il est commode et adéquat de parler du « point de vue du travail » dans ce cas, c'est sous une double condition : le travail est l'objet d'analyse, et il est considéré comme activité.

La généralisation qui devait aboutir à l'ambition ergologique nous laisse le terme « commode », mais pas le terme « adéquat ». Le point de départ de cette ambition réside bien dans l'analyse du travail, et notamment dans la manière dont il est traité dans le taylorisme : en insistant sur la distinction entre le travail prescrit et le travail réel, les ergonomes de tradition française ont montré que l'organisation « scientifique » du travail échouait dans sa volonté d'anticiper totalement cette activité. La démarche ergologique en a tiré un principe général : toute activité humaine (dont le travail n'est qu'un aspect, aux contours très flous) est inanticipable totalement (ce serait « impossible » et « invivable » dit Yves Schwartz), et les règles qui tentent de la normaliser (règles plus ou moins théoriques qui la figent, qui l'encadrent, ou qui tentent d'en guider la conduite) sont sans cesse renormalisées dans l'activité elle-même. Cette démarche permet dès lors d'analyser toutes les activités humaines « du point de vue de l'activité » ; et c'est ce point de vue là qui est tendanciellement privilégié dans ce nouveau mode d'élaboration des savoirs. Dire cela revient à affirmer que c'est ce « point de vue de l'activité » qui prédomine et qui structure tout le reste, et notamment tous les autres points de vue : de la logique, de l'efficacité, de la performance, de la technique, de la qualité, de l'organisation, etc. C'est cette « détermination en dernière instance » qui permet de joindre, d'explicitier, et de hiérarchiser le point de vue du travail et le point de vue de la logique.

On le voit, l'apport d'Yves Schwartz et de la démarche ergologique dans la reformulation, la restructuration et la conceptualisation des questions qui ont motivé ma venue à Aix en Provence a été essentiel : en mettant l'accent sur l'activité, on peut en effet répondre et donner un contenu conceptuel et épistémologique fort au souci qu'exprimait Marcel Jousse dans son *Anthropologie du geste* (1969) et que j'avais repéré dans mon cours de philosophie pour économistes (1988) sans trop savoir qu'en faire : « *On dirait que notre science occidentale a peur de la vie. Quand il s'agit d'étudier l'homme et son expression, ce n'est pas aux gestes vivants de l'homme qu'elle s'intéresse, mais aux résidus morts de ces gestes...* » (p. 41). Les gestes humains engendrent, en effet, des résultats sensibles : par exemple, une œuvre d'art, une marchandise, un carnage, une loi, une révolution. Ces résultats ne sont pas le tout de la réalité sociale, ils n'en sont même pas l'essentiel ; ils n'en sont que des « traces », dont il faut certes tenir compte, mais qu'il ne faut pas couper des gestes qui les ont façonnés, car ils deviendraient alors proprement incompréhensibles. En fait, et même si Jousse n'utilise pas le terme « activité », ils sont toujours le résultat d'histoires et de l'histoire, d'une rencontre singulière d'activités, d'une « dramatique » au sens schwartzien du terme.

Références bibliographiques

BOUKHARINE N. (1965), *L'économie politique du rentier. Critique de l'économie marginaliste*, Paris, Editions du Cnrs.

CUKIER A. (dir.) (2017), *Travail vivant et théorie critique. Affects, pouvoir et critique du travail*, Paris, Presses universitaires de France.

DI RUZZA R. (1976), *Essai sur l'histoire de la théorie de l'équilibre économique général*, Thèse d'État, Presses de l'université de Grenoble

DI RUZZA R. (1988), *Eléments d'épistémologie pour économistes. La dernière instance et son ombre*, Presses universitaires de Grenoble.

DI RUZZA R. & HALEVI J. (2003), *De l'économie politique à l'ergologie. Lettre aux amis*, Paris, L'Harmattan, série Krisis.

GRANGER G.-G. (1969), *Wittgenstein*, Paris, Seghers.

LECOURT D. (1982), *L'ordre et les jeux. Le positivisme logique en question*, Paris, Grasset.

NEGT O. (2007), « Travail et dignité humaine », *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.

WITTGENSTEIN L. (1975), *Recherches philosophiques*, Paris, Calmann-Lévy.

JOUSSE M. (1969), *L'anthropologie du geste*, Paris, Les Éditions Resma.